29e ANNÉE (3e SÉRIE) N° 43 24 OCTOBRE 1907

L'AMI DU CLERGÉ

Parait à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*ÉDITION COMPLÈTE ; *de 10 francs à l'*ÉDITION PARTIELLE.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

L'Angleterre catholique au XIXe siècle [1]

L'action sociale du cardinal Manning

SOMMAIRE. — Sa lutte contre l'ivrognerie. — En faveur de l'Irlande. — Sa politique sociale. — Les demeures des pauvres à Londres. — Son intervention pour apaiser la grève des dockers.

I. — « En des notes autobiographiques rédigées en 1880 et en 1890, écrit M. Thureau-Dangin, le cardinal Manning se fait honneur d'avoir toujours eu de « fortes tendances populaires ; » il les fait remonter jusqu'à ses impressions d'enfant et à ses lectures de la Bible, disant plaisamment que « Moïse l'avait rendu radical. » Il avait constamment « présente à l'esprit cette parole du Sauveur : J'ai compassion du peuple, » déclare-t-il dans une lettre au président d'une union ouvrière, et d'ailleurs personne ne vit plus que lui le peuple de près : « Pendant plus de cinquante ans, ajoute-t-il, j'ai vécu au milieu du peuple; dix-sept ans parmi les laboureurs du Sussex, et dix-neuf ans au milieu du peuple de Londres. J'ai vu, entendu et connu leurs besoins, leurs souffrances, leurs misères, l'échec de leurs réclamations et de leurs espérances, et toute mon âme est avec eux [2]. »

Il avait donc une âme très tendre, très compatissante, en dépit de la dureté de ses traits, et cette tendresse, cette compatissance étaient raisonnées, fortifiées par les idées de l'Evangile, étaient passées à l'état de conviction. Il avait une âme apostolique, et il pensait que l'Eglise qui s'adresse à l'intelligence et au cœur ne peut pas se désintéresser des besoins matériels, que l'homme en proie à la détresse s'aigrit, se ferme et devient inaccessible à la doctrine religieuse ; qu'aussi bien l'Eglise doit exercer une action sociale dans le monde, faire du bien au peuple, aux travailleurs, afin de les convertir plus sûrement. Le Christ a exalté la pauvreté, le détachement, mais il n'entre pas dans ses desseins que l'homme ici-bas traîne sa chaîne de misère, sans que l'Eglise qu'il a fondée s'applique, en bonne mère, à l'alléger. Dans l'homme il y a le corps et l'âme, elle doit s'occuper de l'un et de l'autre, sinon elle n'accomplirait pas complètement sa mission. Car Dieu l'a placée sur la terre afin qu'elle y fasse rayonner avec le soleil de l'espérance éternelle quelques agréables reflets de bien-être, qui aident efficacement à supporter la vie en l'embellissant de douceurs matérielles.

Mais c'est lorsqu'il devint archevêque de Westminster (8 juin 1865), qu'il comprit mieux encore la nécessité apostolique de l'action sociale. Il avait cinquante-sept ans, était plein de cette énergie concentrée et décidée d'allure qui le caractérisait, enfin il recueillait la lourde succession du cardinal Wiseman, dont l'âme faite d'idéalisme et de bonté avait accru le prestige du catholicisme, mais négligé les détails terre à terre de la vie. Ce qui le frappa tout d'abord, ce fut la situation misérable des 200.000 Irlandais de Londres devenus ses diocésains. Trois siècles d'iniquité avaient fait peser sur ce peuple un joug impie et intolérable. L'Angleterre se voyant impuissante à vaincre sa résistance catholique par les mesures législatives les plus atroces qui aient été jamais appliquées à une nation vaincue, avait entrepris de la démoraliser, de la corrompre, de l'abrutir par l'alcool.

Et malgré les héroïques tentatives du P. Mathew, elle avait réussi à quelque chose dans cette horrible voie de la dépravation. Le célèbre capucin avait amené des milliers d'Irlandais à faire partie de la Ligue de la tempérance où l'on s'engageait à s'abstenir de tout spiritueux, et à chacun il remettait la médaille du *pledge* qu'ils portaient et qui leur rappelait leur vœu. L'évêque anglican de Norwick lui rendait ce témoignage dans un meeting « qu'il avait fait plus pour la paix et pour le bonheur de l'Irlande qu'aucune

[1] Voir l'*Ami* des 24 janvier et 6 juin 1907.
[2] *La Renaissance catholique en Angleterre*, t. III, p. 261.

autre personne depuis cent ans [1]. » Il était même venu à Londres en 1843, et le lord-maire Stanhope se tint constamment à ses côtés, en voiture ou pendant ses discours. A sa mort le P. Spencer reprit son œuvre, mais la vérité c'est qu'elle sommeillait quand apparut Manning, et que les pauvres Irlandais étaient retombés dans le vice de l'ivrognerie.

« Le nouvel archevêque savait bien, dit Mgr Hedley, évêque de Newport, dans son oraison funèbre du cardinal, que si ce vice est détestable il y a des péchés plus graves et plus honteux, et c'est pourquoi les classes riches plus raffinées dans leurs désordres n'ont pas toujours le droit de passer pour meilleures. Mais il savait aussi qu'à prendre le peuple tel qu'il est, on ne peut lui rendre de plus grand service que de le retenir loin de tout excès de boisson. Il savait que la *tempérance* est la vertu fondamentale du peuple. »

Et pour élever le peuple il s'appliqua d'abord à vulgariser l'*Association catholique de tempérance*, et il donna l'exemple. Il en fit partie et s'abstint avec rigueur de toute liqueur enivrante. Les Anglais prétendaient même que dans son éloignement pour l'alcool il apportait une sorte de fanatisme : « Certainement il ne garde pas la juste mesure, écrivait un journaliste ; à voir l'ardeur avec laquelle il mène sa campagne contre l'ivresse, on croirait qu'il a pour la substance alcool une aversion de maniaque [2]. »

Il se plaisait à raconter l'anecdote suivante :

Un soir que je rentrais d'un meeting, je rencontre dans la rue un ouvrier irlandais ivre. Je l'arrête :

— Vous êtes Irlandais ? lui dis-je.

— Oui, répond-il.

— Et catholique ?

— Certainement, que serais-je bien autre chose ?

— Alors pourquoi ne prenez-vous pas le *pledge*, et ne cessez-vous pas de déshonorer votre religion ?

— Déshonorer ma religion, répond l'ivrogne, je bois seulement un verre maintenant, et puis encore un, mais je n'ai jamais été jusqu'à déshonorer ma religion !

Alors le futur cardinal, s'imaginant bien faire, ajoute que lui-même a pris le *pledge*, quoiqu'il soit prêtre, et se donne en exemple.

— Comment ! s'écrie l'Irlandais scandalisé, en se croisant les bras, un prêtre est tombé à ce point de devoir prendre le *pledge* ? Ah ! je n'aurais jamais cru que je verrais des temps pareils ! Dieu assiste votre Révérence !

Et il se retire en me prenant en compassion.

« Il faut croire que Dieu m'assista réellement, ajoutait Manning, car j'étais tellement confus que sans sa grâce, j'aurais donné ma démission de buveur d'eau [3]. »

— Si je n'avais pas fait le vœu d'abstinence, disait-il souvent, je n'oserais point me présenter devant mon Créateur.

Dès 1866, il donna un développement très marqué à la Ligue de la tempérance qui s'appellera désormais *Ligue de la Croix, Roman catholic total abstinence League of the Cross*. Aux seuls ivrognes de profession il permettait le vœu de s'abstenir totalement des boissons alcooliques, parce qu'il estimait que pour eux il était plus facile de rompre complètement avec l'usage de l'alcool, que de s'en abstenir d'une manière partielle. En 1867, il crée « l'Association de Saint-Patrick » pour arracher les pauvres Irlandais au vice de l'alcoolisme, il accorde des indulgences aux membres de l'association, et il préside lui-même les réunions générales qui se tiennent le jour de la fête de saint Patrick. S'il ne pouvait s'y rendre, parce qu'il était fréquemment malade, il ne manquait point d'écrire une lettre aux membres de l'association, afin de les engager à bien pratiquer « une des vertus que saint Patrick a le plus aimées. » Dans une de ces lettres adressée au P. Lockhart, petit-fils de Walter Scott, qui le remplaçait à la tête de la *Ligue de la Croix*, il disait :

Que ceux qui sont tombés sous le joug de la boisson s'abstiennent désormais de toute liqueur enivrante pour le salut de leurs âmes. Que ceux qui n'y sont point tombés s'en abstiennent pour le bon exemple et pour la réparation des péchés commis par les autres ; que les pères de famille s'en abstiennent par égard pour leurs femmes et leurs enfants, et les femmes par respect pour leur foyer ; que les enfants en soient privés par précaution pour l'avenir : s'ils se voient refuser ces liqueurs dès l'âge le plus tendre, ils ne seront pas tentés ; mais s'ils en goûtent, ils apprendront à les aimer, et s'ils les aiment, ils franchiront les bornes et échapperont au contrôle de leurs parents.

Ces sages conseils il savait les faire accepter à force d'insistance. A Manchester il demande « l'interdiction temporaire de l'auberge ; » à Exeter-Hall, en 1871, dans un grand discours, il appuie un bill présenté dans le même sens par Wilfrid Lawson, et il dut lutter avec énergie pendant trois quarts d'heure contre les cris d'une bande apostée pour faire un tapage sauvage.

Désormais il multiplie les discours. En 1872 il conseille à une association ouvrière de Southwark (Londres-Sud) de s'abstenir absolument d'alcool et déclare qu'il a pris lui-même le *pledge*. De fait jusqu'à sa mort il demeura un fidèle *teetotaler*, et près de mourir il refusa d'accepter une boisson où il y avait de l'alcool, ordonnée par les médecins. En 1873, à Exeter-Hall, à l'occasion de la fondation d'une nouvelle société, il prononce ces paroles qui furent très remarquées :

« Le dernier acte de la vie du P. Mathew fut la promesse de tous ceux qui entouraient son lit de mort de s'abstenir de liquides alcooliques. Je ne puis souhaiter une meilleure fin aux vénérables prêtres qui m'entourent, et je n'en désire point de meilleure pour moi-même. »

De là il se rend à Trafalgar Square, et au pied de la colonne de Nelson il adresse le même discours à quinze cents personnes. Tous sont saisis par cette parole convaincue, par son attitude grave, ses traits émaciés, cette vigueur qui contrastait avec ses frêles apparences, et les éclairs qui jaillissaient de ses yeux : « La réunion avait

[1] *La Renaissance du catholicisme en Angleterre*, par l'abbé de Madaune, p. 277.
[2] *Spectator*, January 1892.
[3] Cité par M. l'abbé Lemire dans son étude : *Le cardinal Manning et son action sociale*, p. 83.

presque un caractère religieux, raconte son historien Hutton, en décrivant une assemblée présidée par le cardinal. Vers cinq heures il adressait à la foule compacte qui s'écrasait dans les jardins une allocution sentie, pathétique même sur les funestes conséquences de l'ivrognerie. Jamais la cause de la tempérance n'a eu un pareil défenseur. » Il aime ces meetings en plein air à Hyde Park ou au Palais de Cristal. Alors on se presse autour de lui, chacun veut le voir, le toucher, baiser son anneau, tomber au moins sous son regard. Et l'on se rapproche, dans un remous dangereux où sa vie est exposée. Alors il appelle à lui quelques Irlandais solides qui divisent la foule, l'entourent et résistent à la poussée populaire. Aussi chaque fois qu'il prend ainsi la parole en public, on voit accourir autour de lui soudain des hommes de bonne volonté jaloux de le protéger, de maintenir à distance la multitude trop empressée; ensuite ils l'escortent dans la rue. C'est la *Garde du Cardinal*. Tous avaient leurs insignes : « Une bande de soie verte à leur chapeau, une ceinture de même couleur et des galons où le shamrock se croisait avec la harpe d'Erin [1]. »

Ce qu'il ne cesse de redire, c'est que l'ivrognerie est un vice qu'il faut extirper, car il peuple les maisons d'aliénés, il fait mourir chaque année en Angleterre 60.000 personnes, il produit, non pas la pauvreté qui est honorable, mais le paupérisme qui est une plaie honteuse, il atteint jusqu'aux femmes, et il frappe de déchéance ou il tue les générations à venir. Il publie un article vigoureux intitulé « Notre vice national » et il s'adresse aux législateurs, qui n'osent interdire l'alcool parce que dans la production de cette boisson meurtrière se trouve engagé un capital de cent trente à cent quarante millions de livres sterling. Il flétrit ce monopole qui « disposant d'un capital supérieur à celui qui est consacré à nos immenses approvisionnements de fer, de coton, ou de draps est radicalement opposé au bien-être de la population, à la sobriété de la race, à la prospérité de la famille, prospérité indispensable à la communauté, car l'ordre politique repose sur l'ordre social, et celui-ci sur les familles prospères. » Il relève cette situation immorale, il accuse le gouvernement complice, il cloue au pilori de l'opinion l'ivrognerie, « notre péché national, notre honte nationale, et qui sera, si nous ne l'enrayons, notre perte nationale, » il attaque jusqu'à son ami Gladstone qui a accordé la faculté de vendre des spiritueux en bouteilles.

Puis il considère, et surtout, les âmes de ses chers Irlandais vouées à l'abrutissement et à la perdition. Chaque matin il lit fiévreusement dans les journaux les condamnations prononcées par les tribunaux de police, et quand il rencontre un nom irlandais la douleur se peint sur son visage. Car si c'est une honte nationale, c'est aussi une honte pour les chrétiens.

[1] V. l'abbé Lemire, p. 100.

Ne sentez-vous pas, dit-il en 1884 à Liverpool, que le monde chrétien est profondément humilié de ce que les chrétiens seuls se déshonorent par des boissons enivrantes? Les populations de l'Inde, de l'Orient, de la Chine, tous les musulmans s'en retranchent l'usage de par leur loi et leur religion... La grande masse de ceux que nous considérons comme des barbares connaissent et mettent en pratique une règle de mortification, de renoncement et de victoire sur soi-même qui pourrait nous servir d'exemple.

Un jour paraît signée *Senex* une protestation contre son zèle exagéré et ses conclusions outrées. En même temps de nombreuses lettres en ce sens étaient publiées dans le *Tablet*. Il ne s'en émeut pas :

Mon courage ne faiblit point, écrit-il à un ami, car si nous avons jamais été du côté de Dieu dans une lutte, c'est dans cette circonstance où nous sacrifions notre liberté chrétienne au salut des âmes. D'autres croient sauver plus d'âmes en usant du droit de boire du vin ; attendons le jugement dernier. Pendant des années l'on m'a contredit et humilié, et je me dis souvent : Je suis un fou pour l'amour de Dieu. Ma tranquillité et ma conviction au sujet des principes que je défends corps et âme sont telles que je considère les lettres parues dans le *Tablet* comme un gain. J'ai entendu dire, mais je ne veux pas croire que *Senex* soit l'un de mes collègues... Au début, deux prêtres seulement m'aidaient à Londres, aujourd'hui ils sont près de quarante. Plaise à Dieu que nous, prêtres catholiques, nous ne nous laissions pas surpasser en renoncement, pour le salut des âmes, par des hommes qui ne sont pas dans l'unité de la vérité [1].

Il obtient des succès considérables. Dans la seule ville de Londres, d'après le *Standard*, on comptait 28.000 abstinents : « L'association, ajoutait ce journal, a fait un bien immense aux classes pauvres catholiques. Beaucoup ont donné leur parole et l'ont tenue religieusement. Une habitude de vie régulière et tempérante s'inocule en quelque sorte dans l'homme. » L'un des bonheurs du cardinal c'était de passer en revue l'armée de la tempérance. « Il fallait le voir, debout à la tribune royale, entouré de son clergé, présidant au défilé de 100.000 catholiques qui marchaient paroisse par paroisse, avec leurs bannières et leurs musiques. Chaque bannière en passant s'inclinait devant le cardinal et lui la bénissait. Après le défilé, 3.000 enfants des écoles formant un seul chœur chantaient des cantiques. Et les protestants accourus pour voir la grande fête romaine admiraient le prestige de Manning [2]. »

A sa table toutefois il se gardait d'imposer sa manière de vivre. Lui il ne prenait que de l'eau, mais il faisait servir du vin à ses invités.

II. — A mesure qu'il a mieux connu l'Irlande il s'est plus épris d'elle, et cependant, comme Newman, il est Anglais jusqu'aux moelles. Mais il est mû par un sentiment supérieur de justice sociale, qui lui fait un devoir de parler, d'agir en faveur de ce pays martyr. D'ailleurs les catholiques anglais n'ont-ils pas eu aussi à se plaindre de

[1] W. Meynell, *Contemporary Review*, February 1892. V. Hemmer, p. 382.
[2] Lemire, p. 86.

l'Angleterre qui pendant près de trois siècles les a traités en parias ? Il peint son état d'âme dans ces paroles :

Que d'autres aiment leur patrie, jè le comprends, c'est un amour naturel et universel. Que nous aimions l'Angleterre, nous catholiques, malgré les persécutions et les injustices que nous avons subies, c'est naturel encore, car une mère est toujours une mère, l'être le plus sacré de ce bas-monde.

Mais un Irlandais aime son pays d'un amour plus tendre et plus beau que le nôtre, si filial et si grand qu'on le suppose ! Les souffrances, les amertumes, la longue patience, la dignité constante, le martyre pour la foi, toutes ces choses réunies ont purifié le patriotisme irlandais, l'ont ennobli, l'ont élevé jusqu'à l'ordre surnaturel [1].

C'est pourquoi lui, Anglais, il va prendre en main la cause de l'Irlande, il réclamera pour elle la justice, la liberté, le *Home rule* et la libre possession de sa terre. Cette campagne sera l'une des grandes pensées, l'une des meilleures œuvres de sa vie, et pour la conduire il lui fallut braver l'impopularité de ses concitoyens qui par accoutumance historique ne comprenaient pas une Irlande qui ne soit plus opprimée par « l'Ile-sœur ». Suivant le mot d'O'Connell, l'Irlande était la nation « souffre-douleurs », et aucune voix anglaise ne s'élevait en sa faveur.

Tout à coup celle de Manning parla, et hautement, de justice :

On n'a pas le droit, disait-elle, d'enlever à un peuple ses libertés et sa terre, et quand d'autres ont commis ce double attentat, on n'a pas le droit d'en bénéficier et de le perpétuer. On ne prescrit point en faveur de la spoliation de tout un peuple. Tant qu'il lui reste une goutte de sang, tant qu'on ne l'a point exterminé, il proteste : et il a raison.

Vous vous imaginez que dans le *Home rule* et la question agraire il n'y a que les agitations révolutionnaires de quelques garçons de boutique et de quelques fenians ? Non ! on sent bouillonner dans ces revendications un ferment de haine légitime : on y trouve la faim, la soif, la nudité, les notes réclamées durement, le travail dépensé en vain, l'épargne confisquée, les violations de domicile, les misères, les maladies et les morts des parents, des enfants et des hommes ; le désespoir et la désolation s'étendant sur les cœurs des pauvres au passage de la force légale, comme une herse de fer écrase les droits les plus enracinés et les plus vivants au fond de l'être humain. Voilà ce qu'on trouve dans les griefs des Irlandais. Voilà ce qui pousse des centaines de mille hommes en Amérique et ce qui leur fait attendre là-bas, anxieux, l'heure de la justice. Ne soyons pas victimes d'une colossale illusion !

Car l'Amérique attire l'Irlande qui la regarde et lui sourit en tournant le dos à l'Angleterre. D'Amérique ses enfants, au nombre de cinq millions, gardent leurs yeux fixés sur le sol natal, conservent au fond de leur malle une motte de la terre de leur pays, secourent la détresse de leurs frères à qui, en vingt-cinq années, ils ont envoyé cinq cents millions !

Cette horrible politique a privé l'Angleterre de ses meilleurs soutiens. Au dix-septième siècle des millions d'Irlandais émigrés sont allés combattre sous les drapeaux de l'Italie, de la France, de l'Espagne, de la Pologne. Au dix-huitième, de 1690 à 1745, 450.000 sont morts au service de la France, et ils ont continué de l'adopter pour une seconde patrie. Quelle politique que celle qui laisse tranquillement s'écouler ainsi notre vie nationale, le sang qui ne demandait qu'à se répandre pour l'Angleterre !

Grâce à Dieu, je puis regarder toute la carrière de ma vie sans y trouver un acte ou un mot qui s'écarte, fût-ce d'une ligne, du plus cordial loyalisme anglais : je puis dire qu'après les choses qui ne sont pas de ce monde, il n'est rien que je souhaite plus ardemment que le maintien de l'unité, de la solidité et de la prospérité de l'empire britannique : qu'on me permette donc de faire une prière qui est bien désintéressée :

Je supplie tous les hommes qui occupent les degrés du souverain pouvoir et tous ceux qui par leur sagesse peuvent guider le cours de la législation, de ne se donner ni repos ni cesse qu'ils n'aient placé l'Irlande dans une absolue égalité sociale, politique et religieuse avec l'Angleterre et l'Ecosse, et qu'ils n'aient regagné de la sorte l'amour et la fidélité du très noble, du très généreux, de l'héroïque peuple de la catholique Irlande.

Il n'est point sous le soleil de peuple qui aime plus que lui l'égalité dans la justice, ni qui accepte si facilement les obligations communes, même lorsqu'elles lui sont pénibles, pourvu qu'il y ait aussi le bénéfice du droit commun.

Ces paroles étaient comme un écho vibrant des discours d'O'Connell et elles étaient impartiales, autorisées, parce qu'elles émanaient d'un Anglais de race, passionné pour les institutions de son pays. Rien d'ailleurs à y répondre. Le *Home rule* réclamé pour l'Irlande ne nuisait point à l'unité nationale, au contraire il la fortifiait. Pourquoi la mettre en dehors du droit commun qui est l'essence même de la constitution anglaise ? Pourquoi traiter en ilotes une catégorie de citoyens ? C'est là au contraire un danger de révolte que l'Angleterre attache à ses flancs ! Rien n'est plus facile à conquérir que les cœurs irlandais : il suffit de leur donner un peu de liberté, un peu de leur propre terre, un peu d'égalité dans la justice.

Manning fut donc un des grands amis de l'Irlande, et sa voix se fit écouter quand il plaida la cause de ces doux et fiers enfants, qui constituaient la meilleure et la plus grande partie de son troupeau catholique à Londres. Aussi quand il mourut, le conseil municipal de Dublin adressa un télégramme de profond regret au doyen du Chapitre de Westminster, pleurant « ce prêtre illustre, l'ami du pauvre, le champion de la justice due à tous les hommes » ; le primat d'Armagh salua en lui « la gloire de l'Eglise d'Angleterre et l'ami constant de l'Irlande » ; l'archevêque de Dublin et quatre de ses collègues vinrent escorter son cercueil, avec toute la députation irlandaise ; la *Garde du Cardinal* composée d'Irlandais au nombre de seize mille formaient la haie sur son passage, leurs insignes recouverts de crêpes ; partout, en Amérique et en Australie, les Irlandais prirent le deuil, et l'*Irish Catholic* écrivit :

« Maintenant il est au ciel, et agenouillé près de saint Patrick, il prie pour nous, car il fut le père de l'Irlande ! »

[1] *England and Christendom*, Introd.

Au contact de ses chers Irlandais, son cœur s'est ému, et ses idées se sont élargies, surtout il a compris qu'il pouvait s'appuyer sur eux et qu'il serait toujours pour ces catholiques déterminés, ayant foi en lui parce qu'il est leur évêque, et qu'il les aime, un chef constamment écouté. En réalité il dispose d'une armée, et il en sera l'habile général. C'est une grande chose et indispensable à tout homme qui se sent fait pour être conducteur de peuples, que de savoir qu'il peut commander à un groupe dévoué qu'il lancera à la bataille et qui ne faiblira pas. Notre infirmité en France vient de notre individualisme : les bonnes volontés ne font pas défaut, mais elles sont éparpillées, et quand on veut les réunir elles vous échappent, obéissant, par atavisme, par habitude d'indépendance, de libre discussion et d'amour-propre étroit, à je ne sais quel fatal esprit de dispersion. C'est pourquoi, chez nous, Manning n'eût peut-être réussi à rien fonder. Il fit beaucoup en Angleterre, il s'imposa même aux Anglais ses compatriotes dans les questions sociales, il comptait, on se demandait ce que pensait le cardinal, mais il eut le bonheur, la fortune de rencontrer chez les Irlandais son bataillon sacré de Thébains. Ils ne pouvaient rien sans lui, et lui n'aurait abouti à rien sans eux.

Il vit leurs souffrances, comment les tenanciers sont écrasés par les propriétaires, évincés de leur chaumière sans nulle justice, comment on leur refuse le droit d'association, comme les autres droits civils et politiques; il étudie les causes de cette situation injuste et tout d'abord il prend leur parti, parce que c'est le parti de ceux qui souffrent. Il regarde l'Angleterre : « Nulle part, dit-il, richesse et pauvreté ne sont aussi extrêmes qu'en ce pays. » Il réclame une réforme sociale parce que « la condition de ces malheureux crie vers le ciel ! » Qui donc soulagerait ces souffrances sinon l'Eglise? La loi est brutale, sans cœur, l'opinion publique sanctionne les persécutions irlandaises comme la misère ouvrière ; seule l'Eglise avec sa grande âme miséricordieuse est capable de relever les misérables, de changer peu à peu l'esprit public, de créer de nouveaux courants de justice et de charité. Alors les âmes lui seront conquises: « Ma conviction, écrit-il, est que l'Eglise ne se répandra en Angleterre que si elle manifeste de larges sympathies populaires qui l'identifient, non avec ceux qui gouvernent, mais avec ceux qui sont gouvernés. » Ce sera sa manière à lui d'aller au peuple. Jusque là les catholiques anglais, mis à l'écart, exilés dans leur propre pays, demeuraient enfermés chez eux, dans l'inaction sociale et dans un silence triste, résigné, boudeur : « Ils me paraissent ressembler dans leur politique aux Sept Dormants, dit-il. S'ils sont quelque chose, ils sont royalistes genre Charles Ier. Mais il n'y a plus de Charles Ier. » Ils vivaient attardés dans leurs regrets, en marge de la société, rêvant d'une restauration impossible, ne marquant leur passage nulle part et ne le cherchant point. De leur côté rien à attendre, s'ils persistent dans leurs vieilles idées et dans leur parti pris de stérilité. Le monde marche. Malheur à ceux qui s'arrêtent en route ! La caravane passe, poursuit son chemin sans s'occuper d'eux, et ils deviennent des égarés ou des étrangers sur leur propre sol. Si l'on veut vivre, compter, exercer une influence, il faut s'associer à la vie du pays, travailler, penser, sentir avec lui. Voilà ce que se disait Manning, et il concluait :

« L'Eglise catholique est la seule puissance qui puisse gagner la confiance du peuple : elle l'a déjà fait en Irlande ; elle est en train de la gagner en Angleterre... Si je n'étais pas devenu catholique, je n'aurais jamais pu travailler pour le peuple en Angleterre comme il pense que je l'ai fait. L'anglicanisme m'aurait enchaîné. La liberté de la vérité et de l'Eglise m'a élevé au-dessus de toute dépendance et limitation [1]. »

III. — Quelle sera sa politique, à lui qui méprise « la politique et le moulin à paroles de Westminster » ? « Ma politique, écrit-il, est une politique sociale [2]. »

« Tout homme a droit au travail et au pain. »

La fin, le but d'une société n'est pas la production de la richesse, mais la production du plus grand bonheur possible pour la masse des hommes.

La production de la richesse n'est qu'un moyen pour enfanter la production du bonheur. La loi de la concurrence est la loi de l'écrasement du travailleur. Il faut que le travail soit relevé et honoré, car c'est lui qui produit; il faut qu'il soit protégé par l'Etat quand il tourne à l'exploitation de l'ouvrier, qu'on en fixe la durée et le salaire pour la femme, l'enfant, l'ouvrier adulte [3].

Dès 1874, il exposait à Leeds ces idées dans un grand discours sur *La dignité et les droits du travail*. Après avoir signalé le progrès extraordinaire de l'industrie moderne, il en recherchait la cause. Est-ce le capital? Non, le progrès dérive d'une science, d'une volonté que ne donne pas le capital, il dérive du double travail intellectuel et matériel. La cause la voilà ! le capital n'est qu'un moyen. Mais cette double espèce de travail doit marcher de pair : l'un crée, l'autre exécute, tous deux ont droit à recueillir le fruit de leur effort; tous deux doivent produire le bien-être et celui du prochain ; tous deux ont leur noblesse, leur dignité; le travail purement matériel lui-même n'est-il pas l'accomplissement d'un dessein providentiel, n'a-t-il pas pour but l'amélioration du sort de l'homme, la juste aisance ?

Ce à quoi d'abord il fait la guerre avec acharnement, c'est à la pauvreté du peuple ; ce qui le préoccupe, ce sont ses besoins et les œuvres de charité qui les soulagent. Il se plaint dans une note intime que les catholiques n'aient pas fait

[1] *Notes autobiographiques*. Thureau-Dangin, t. III, p. 262.
[2] *Ibid.*, p. 263.
[3] *Ibid.*, p. 264.

dans cet ordre d'idées ce qu'ils auraient dû. Toutes les grandes œuvres de charité, antiesclavagisme, ligues de tempérance, protection de l'enfance et de la jeune fille, des employés et des ouvriers, ce sont des anglicans qui les ont commencées. « Nous restons dans la sacristie ! » Cette inaction des catholiques tenait à leur situation humiliée dans la nation ; toute œuvre entreprise par eux était mal vue de l'Etat, au moins n'était pas encouragée par lui. D'autre part, les catholiques soupçonneux se demandaient aussitôt en voyant les anglicans entreprendre quelque chose : Qui sait si ce n'est pas une œuvre de prosélytisme ? « Et finalement ils continuaient de vivre à leur aise sans avoir conscience que Lazare gît à leur porte tout couvert d'ulcères. »

« Je prie Dieu que quand un homme meilleur me succèdera, écrira Manning, il aille de l'avant et voie avec ses propres yeux que ma place ne peut rester vide. S'il fait ainsi, les Anglais le connaîtront et auront confiance en lui ; ils rechercheront sa présence et son concours dans leurs œuvres avec confiance et bienveillance. Assurément nous sommes tenus de travailler avec eux dans tout ce qui n'est pas contraire à la foi et à la morale [1]. » Toute infortune populaire, d'où qu'elle vienne, émeut son âme, et il s'associe à tous ceux qui veulent la soulager, quels qu'ils soient. En 1885 un prédicant non conformiste crée une société pour la protection de l'enfance : « Une larme d'enfant non essuyée, dit-il, crie vers Dieu aussi haut que le sang répandu à terre ! » Et il lui offre son concours. Il s'allie aux protestants pour manifester en faveur des ouvriers sans travail ; au *Pall Mall Gazette* pour mener une campagne contre la prostitution des jeunes filles mineures, et comme plusieurs s'en scandalisent : « Quand même douze tribus de Pharisiens et de docteurs se lèveraient contre moi, leur répond-il, on ne m'empêchera pas de faire ce que je regarde comme un devoir. » Il n'est pas jusqu'au général Booth, le chef de l'Armée du Salut, qu'il n'assure de ses sympathies.

Plus que personne il en blâme les doctrines flottantes, car c'est une religion sans Credo, sans rituel, sans sacrements ; « elle tient tout entière en quelques sentiments et quelques impressions » ; elle prend une attitude belliqueuse, elle emploie des procédés qui sentent le charlatanisme, un appareil claironnant, un langage grossier qui ne rappelle que de fort loin la douceur, l'humilité et la persuasivité du Christ. Parfois on croirait voir passer un état-major d'exaltés enfiévrant une foule transportée. Cependant Manning ne les blâme pas absolument :

— L'Armée du Salut n'aurait pu exister, dit-il, sans le désarroi intellectuel de l'Angleterre.

Quelle est en effet la foi de l'Angleterre ? Que pense-t-elle ? Quelle est sa doctrine ? Pendant ce temps les âmes ont leurs aspirations religieuses, leurs instincts moraux qui parlent, qui jaillissent, comme d'un arbre coupé mais dont les racines demeurent vivantes jaillit une sève qui fait pousser d'humbles rameaux. L'Armée du Salut était la conséquence de cette sève religieuse comprimée et qui ne voulait pas mourir. L'Angleterre, disait le cardinal, compte encore « des millions d'âmes sur lesquelles la religion n'a aucune action, qui vivent et meurent en dehors de toute croyance. » A Londres, dont la population s'élève à plus de quatre millions d'âmes, toutes les églises réunies ne peuvent contenir que 800.000 personnes, il y a donc impossibilité matérielle pour beaucoup d'accomplir leur religion.

Si un observateur se plaçait au nord sur la ligne des hauteurs qui entourent Londres d'est en ouest, et qu'il se posât la question suivante : Combien d'hommes dans ce tourbillon sont-ils restés sans baptême ? Combien qui n'ont jamais été instruits des vérités du christianisme, et n'ont jamais mis le pied dans une église ? Combien vivent sciemment ou inconsciemment dans le péché ?... on serait dans la vérité en disant que la moitié de la population de Londres vit en fait sans Dieu et sans croyance.

Tout cela explique la popularité de l'Armée du Salut à Londres et que le cardinal ait souhaité la récompense éternelle « à ceux qui dépensent leur vie pour le salut des âmes, » c'est-à-dire au général et à ses officiers, dès 1882, dans la *Contemporary Review*.

Manning fait le bien pour le bien, convaincu que c'est faire l'œuvre de Dieu. Les Anglicans l'étudient, se demandent s'il n'a pas au moins une arrière-pensée de prosélytisme, le désir intéressé de rattacher l'Eglise aux masses. « Eh bien ! dit le *Spectator*, devant la profonde bonté de son cœur, l'universelle charité et l'infatigable dévouement du cardinal, nous sommes obligés de convenir que semblable à son divin Maître, il allait aux multitudes *pour les servir* et non *pour s'en servir*. » Il cherche leur bien avant tout. « Aurait-il sans cela, au grand étonnement, je dirais presque au scandale de ses coreligionnaires, appuyé cordialement le général Booth, le chef de l'Armée du Salut ? A notre avis, il prouvait par là son ardent amour pour les misérables ; il allait pour eux jusqu'à faire abstraction de son caractère de prêtre, car de l'avis de ses propres partisans, l'Eglise perdit plus qu'elle ne gagna à cette alliance pour le moins hardie. »

Cet amour « pour les misérables » le pousse à les visiter chez eux et à les accueillir chez lui. Se sentant aimés, ceux-ci accourent : « Le peuple est venu à moi, disait-il, avec ses doutes, ses misères et ses anxiétés. »

Et de fait combien sont venus ! dit l'évêque de Newport dans son oraison funèbre. Que d'hommes et de femmes sans foi, ou n'ayant plus qu'une vague demi-foi, courbés sous leur fardeau ou portant le fardeau d'autrui, embarrassés par des questions sur les droits du travail ou sur les obligations religieuses, cherchant conseils et secours dans les divers intérêts de la vie présente, combien se sont arrêtés à la porte de West-

[1] *Notes autobiographiques*. Thureau-Dangin, t. III, p. 195.

minster, ont gravi les blanches marches de la maison épiscopale, et se sont assis en face de ce corps émacié et devant ces yeux si bons, pour être assistés d'une lumineuse parole et réjouis d'une attention délicate ! Pendant un quart de siècle, à chaque jour, à chaque heure, on le vit descendre, infatigable et jamais rebuté, dans ces salles de parloir qui n'avaient besoin, pour être attrayantes et accueillantes, que sa seule présence. Et quand il n'y avait point là de visiteur à qui dire la bienvenue, durant les longues heures de solitude dans les intervalles que lui laissaient ses prières et ses écrits, il se tournait avec des yeux pleins de désirs vers le monde du travail et faisait sa ronde sur sa tour de garde, anxieux d'assister, de soulager, de sauver.

Il y avait un jour dans son antichambre un ouvrier maçon et une comtesse. L'introducteur, M. Gewman, va prendre les ordres du cardinal et revient. Il s'incline cérémonieusement devant la comtesse et la prie d'attendre une demi-heure. — Mais vous, dit-il à l'ouvrier, Son Eminence va vous recevoir tout de suite. — « Je n'oublierai jamais, raconte le témoin, la mine allongée que fit la comtesse en se dirigeant vers sa voiture qui stationnait au dehors. Quant à l'ouvrier, c'était un pauvre besogneux, un récalcitrant de la *Ligue de la Croix*. Le cardinal lui remit un chèque payable au porteur, et le congédia, non sans l'avoir bien admonesté et lui avoir fait renouveler son *pledge* [1]. » Il était heureux de voir les pauvres de près et il se plaisait à les assister. Un brave homme s'était ruiné dans les entreprises agricoles ; son protecteur, un Anglais distingué, pour l'aider s'adressa à un des gros richards de la contrée qui lui remit à grand'peine une livre. « J'écrivis au cardinal, dit-il. Il m'envoya une lettre charmante, une souscription de cinquante livres et des excuses pour la petitesse du don, excuses motivées par les trop fréquents appels faits à sa pauvre bourse [2]. »

Surtout il aimait à voir les masses, à parler aux ouvriers réunis, dans un magasin, une salle d'école, un hangar, ou en plein air. C'est là qu'il prononçait ses meilleurs discours, devant ces hommes qui l'écoutaient songeurs, méditant les pensées qu'il leur inculquait avec tant de vigueur, de lucidité ; il approchait son cœur du cœur du peuple. C'étaient la plupart du temps des ouvriers qui avaient faim, qui se plaignaient ou s'irritaient contre les patrons, le travail, la dureté des temps. Il les calmait en les raisonnant, en leur témoignant de l'affection, et il répondait avec une patience angélique à leurs multiples questions.

Mais il avait vu aussi le pauvre chez lui, et là il avait compris pourquoi il fréquente le cabaret, pourquoi il s'adonne à l'alcool. Rien n'est lamentable comme la pauvreté à Londres. En 1883 il parut une série d'articles intitulés « les demeures des pauvres de Londres » ou « le cri amer des bas-fonds de Londres, » qui attirèrent l'attention du grand public. « Princes, ministres, nobles dames, dit la *Dublin Review*, visitèrent alors des endroits qui d'ordinaire n'étaient accessibles qu'à la police. » Lord Salisbury écrivait avec tristesse : « Pendant que nous bâtissions nos églises, que nous nous consolions avec la religion et que nous rêvions d'un millénarisme, les pauvres sont devenus encore plus pauvres, les misérables encore plus misérables, et ceux qui étaient immoraux se sont pervertis encore davantage. » La saleté, le manque d'aération, la fétidité des appartements des indigents étaient indescriptibles, et défiaient même l'imagination. Et les loyers étaient énormes, car à Londres comme à Paris, proportion gardée, les galetas sont payés beaucoup plus cher que les salons splendides des quartiers riches. Des chambres infectes et noires, dans des maisons humides et branlantes, étaient louées trois schellings et six pences par semaine [1], et des milliers de familles étaient réduites à subir ces conditions exorbitantes !

A la suite de cette campagne de presse, une commission royale fut nommée en 1884 pour faire une enquête sur les habitations pauvres. Le cardinal Manning fut nommé membre de cette commission présidée par sir Charles Dilke, et dont faisaient partie le prince de Galles, les lords Salisbury, Brownlow et Carrington. La commission nécessairement tâtonna comme fait toute commission, surtout étant donnée la bigarrure de sa composition ; cependant elle aboutit à une conclusion : c'est qu'il fallait réorganiser l'administration municipale de Londres. Le rapport qui parut en 1885 est plein de justes observations. Il renferme les dépositions de plus de cent témoins de tout le Royaume-Uni, où l'on s'occupe beaucoup des logements pauvres, de l'hygiène à introduire, des mesures à prendre pour la fixation du prix du loyer à percevoir par les propriétaires, pour l'interdiction aux sociétés de priver d'eau les maisons des miséreux en cas de non paiement de la taxe d'eau. On y engage les habitants de Londres « qui s'intéressent de cœur et d'esprit aux pauvres gens » et qui ont appris à connaître leur situation intolérable, à persévérer dans leurs démarches généreuses pour obtenir des lois nécessaires. Manning assistait à toutes les réunions, faisait les enquêtes, apportait ses observations, proposait des améliorations avec une compétence, un zèle inlassable qui impressionnaient vivement les membres de la commission. Cette enquête lui ouvrit un jour effroyable et nouveau sur la misère du peuple. Comment ces malheureux qui vivent ainsi sans lumière, sans air, dans des soupentes ou des caves, en proie à une saleté repoussante, conserveraient-ils encore des sentiments sociaux, alors qu'ils se sentent exclus de la société ? Et comment rendre leur situation meilleure, plus morale, sinon par une charité éclairée, prévoyante, constante, et surtout par des mesures législatives édictées en leur faveur ?

[1] *The Daily Chronicle*, January 1892.
[2] *The Southern Star*, January 1892.

[1] Le schelling vaut 1 fr. 25 et le penny (plur., pence) 0 fr. 10.

En même temps que son cœur était pris de compassion, son esprit cherchait les moyens pratiques pour faire cesser cette misère démoralisatrice, en attendant qu'on puisse la repousser comme une ennemie sociale. La démoralisation lui apparaît alors fille de la faim, et en même temps le remède dans des foyers fixes et pourvu de quelque agrément [1].

La question du logement des pauvres, écrit-il, est très grave et touche par plus d'un côté aux devoirs de l'Etat, et à la bonne conduite de l'individu.

Sans un foyer fixe, sain et agréable, il est difficile que la société domestique se maintienne.

La maison est la citadelle de la famille. Un homme sans foyer est un homme insouciant.

Il n'y a que peu de patriotisme dans un pays où personne ne s'inquiète de lutter *pro aris et focis*, et nos ancêtres avaient bien raison de n'attacher le titre de citoyen actif qu'au paiement de l'impôt sur les foyers, ils diminuaient ainsi le nombre des vagabonds et faisaient reposer sur la base solide et large des intérieurs domestiques, tout l'édifice de la vie sociale.

Qu'étaient autrefois dans les districts ruraux les habitations du peuple ? J'en ai vu beaucoup dans ma jeunesse. Elles étaient pauvres et cependant belles, oui, réellement belles. J'ai là sous les yeux, dans ma mémoire ravie, des maisons du comté de Sussex, humbles petites maisons avec de jolis petits jardins, un mobilier très simple, mais luisant de propreté ; dans l'âtre, au cœur de la chaumière, un rouge feu de tourbe, et au dehors, sur le seuil de la porte, un groupe de beaux enfants jouant au grand air : l'image de la pauvreté partout, c'est vrai, mais partout le gai rayonnement du bonheur.

Ce que sont maintenant les habitations des ouvriers dans la plupart des grands centres industriels, je ne veux point le savoir ; mais je puis dire qu'à Londres on trouve des exemples de misère épouvantable.

Des familles entières vivent dans une seule salle ; parfois plusieurs familles grouillent ensemble dans la même pièce : chacune dans son coin. Est-ce tolérable ?

Manquer d'espace, manquer d'air ; ne pas mieux respirer au dehors qu'au dedans par la négligence du service des voiries et de l'écoulement des eaux ; n'avoir qu'une chambre comme dortoir, séchoir, atelier, cuisine ; être exposé dans ces réduits à toutes sortes d'affections chroniques, lymphatisme, scrofule, chlorose, que sais-je ? et aux maladies aiguës les plus graves, petite vérole, fièvre typhoïde, etc. ; vivre dans une promiscuité déplorable, ou dans le contact d'un monde interlope ou dans le voisinage de cabarets borgnes, avec tous les vices qui résultent de là, naissances illégitimes, alcoolisme, engloutissement de l'épargne ; dépérir dans ces bouges au moral comme au physique, alors que non loin de là les richesses s'accumulent et les capitaux s'entassent par monceaux, par montagnes, au profit de quelques classes ou de quelques individus, est-ce là un état de choses qui puisse continuer indéfiniment ?

Non, je le déclare, sur des bases pareilles une société ne peut pas tenir debout [2].

Quel tableau tristement exact, qui le hante sans cesse, qui fait l'objet de ses réflexions habituelles, de ses études ! Pourquoi ces bouges infects et que l'ouvrier paie si cher ? Pourquoi cette exploitation de l'ouvrier ? C'est que celui-ci ne peut pas se payer une habitation meilleure et plus saine ; c'est donc toujours la question de salaire qui est en jeu et qui revient. Aussi s'appliquera-t-il à faire augmenter le salaire afin de procurer à chaque ménage son *home*, ce lieu de repos si doux où l'on vit en famille, à l'aise, chez soi, que l'on peut orner de quelque aisance extérieure, de quelques fleurs qui charment les yeux. Bientôt, en expliquant l'Encyclique sur la *Condition des ouvriers*, il écrira cette phrase qui est le résultat de ses longues méditations éclairées par ces deux astres divins, la justice et la charité : « Le foyer étant la base de toute constitution sociale, nous sommes en droit de conclure qu'un minimum de salaire équitable sous-entend l'entretien d'un modeste intérieur. »

Ils sont nombreux les pauvres qui l'entourent, et chaque année leur nombre s'accroît avec le nombre des naissances. Où les caser ? Où leur trouver ce *home* rêvé, dans les limites étroites de l'Angleterre ? Pourquoi n'émigrent-ils pas dans les possessions britanniques ? L'émigration en effet s'est ralentie, et cependant « un tiers de la population a, dans la mère-patrie, des demeures plus convenables à des animaux qu'à des hommes. » Il examine aussi cette question. L'émigrant, pense-t-il, voudrait avoir la certitude qu'il n'est pas abandonné, qu'il a un avenir devant lui ; alors c'est au gouvernement à s'occuper des colons, à les diriger par groupes dans ses colonies, à peupler celles-ci de vrais Anglais. Et l'âme patriote et catholique du cardinal tressaille à cette pensée que l'immense empire dominera tout l'univers et répandra partout les lumières chrétiennes.

Les souffrances des esclaves mêmes ne le laissent point insensible ; il assiste en août 1884 à la séance tenue par la Société antiesclavagiste et il montre que le devoir de l'Angleterre, c'est de procurer aux autres le bien précieux de la liberté : « Nos traditions nous y obligent. Nous avons trouvé la liberté dans l'héritage de nos ancêtres et nous vivons dans une patrie libre où ni l'esclavage ni le simple servage ne put se maintenir. Quand un esclave mettait le pied sur le sol anglais, il devenait libre. Nous y sommes engagés par le christianisme qui met son lien entre nous et toute la race humaine. Nous y sommes contraints par le souvenir ineffaçable des malheurs dans lesquels nous avons précipité le peuple africain, par le souvenir d'une ancienne injustice, généreusement réparée depuis lors, et par la possession d'un empire colonial qui nous oblige à devenir les bienfaiteurs des nations que nous apprenons à connaître. »

En 1887, il prend la défense des Chevaliers du Travail, aux Etats-Unis. Tout d'abord ils formaient une société secrète, c'est pourquoi les évêques canadiens les condamnèrent, les assimilant aux francs-maçons. Mais quand leur grand-maître Powderley eut aboli le serment et déclaré que le secret n'existait plus, le cardinal Gibbons les appuya et fit à Rome un rapport favorable. Manning aussi écrivit pour soutenir leur cause un plaidoyer victorieux : Les travailleurs, dit-il,

[1] Hemmer, p. 382-386.
[2] L'abé Lemire, p. 135.

ont le droit de s'associer pour leur défense mutuelle. Autrefois ces associations comprenaient patrons et ouvriers. Lorsque les patrons devinrent capitalistes, ils formèrent des associations distinctes ; les ouvriers firent de même de leur côté. N'étant plus protégés par les lois, ils se syndiquèrent. Ils ont le droit de se défendre, et « le devoir de l'Eglise est d'intervenir en faveur des pauvres et au profit du travail qui a créé le bien-être dont nous jouissons. »

Rome n'approuva point les *Chevaliers du Travail,* mais ne les condamna point non plus, elle interdit seulement d'inquiéter leur conscience. Ils furent reconnaissants à Manning de son intervention et à sa mort, le 14 janvier 1892, ils adressèrent à Londres un télégramme ému conçu en ces termes :

« Aujourd'hui que le cardinal a quitté cette vie terrestre et que sa mort fait éprouver une grande perte aux travailleurs du monde entier; attendu qu'il a toujours uni ses efforts aux leurs dans les questions de justice, qu'il a été l'ami des opprimés et le père des désespérés, nous décidons dans notre congrès annuel d'exprimer le profond chagrin que nous cause sa mort et notre reconnaissance pour sa longue vie passée dans la sainteté. »

IV. — L'autorité qu'il avait sur les ouvriers et la confiance qu'ils avaient en lui se manifestèrent surtout en 1889, dans une occasion mémorable : la grève des *dockers*.

« Les ouvriers qu'on emploie aux docks de Londres, dit l'abbé Lemire, sont généralement des infortunés, des parias, des exclus de tous les métiers, marins compromis, soldats déserteurs, terrassiers et cochers sans ouvrage, etc. Ils forment, comme ils le disent eux-mêmes, l'espoir perdu de l'armée du travail. » Ils gagnaient cinquante centimes l'heure, mais souvent ils n'étaient employés qu'une ou deux heures par jour. Pour obtenir de l'ouvrage ils étaient obligés de passer par des intermédiaires qui les exploitaient et retenaient sur leur salaire. Ils leur appliquaient le *Sweating-system,* le système qui spécule sur la sueur du travailleur et qui consiste à lui faire exécuter le plus de travail possible dans le moins de temps possible. La situation était intolérable. Mais comment en sortir, comment faire aboutir leurs réclamations collectives, comment s'entendre ? Car ils se comptaient par milliers. D'autre part, supposé qu'ils pussent s'entendre, leurs exploiteurs pouvaient fort bien les faire remplacer, car il ne s'agissait pas d'un métier spécial ; le premier venu, pourvu qu'il fût doué de quelque force physique, pouvait faire leur besogne.

Il y avait alors à Londres un agitateur socialiste d'une puissance de parole, de zèle et d'action incomparable, John Burns. Ce n'était qu'un humble mécanicien, mais il avait une idée, celle d'améliorer la situation du peuple, et il n'épargnait rien pour faire triompher son idée. Il se fit connaître, comprendre, et quand les masses l'eurent vu à l'œuvre, elles se laissèrent remuer, façonner par son ardente éloquence : « Ma femme et moi, raconte-t-il, nous avons souvent quitté notre maison à trois ou quatre heures du matin, hiver comme été. Nous parcourions les docks et nous nous arrêtions aux portes pour haranguer les ouvriers qui arrivaient à leur travail. Cette propagande faite, je m'en allais dans l'East-End, vers sept ou huit heures, commencer ma journée de mécanicien. Je vécus de la sorte pendant des semaines et des mois de 1884 à 1886. C'est ainsi que j'arrivai à bien connaître les ouvriers des docks et à être connu d'eux [1]. »

Ils le regardaient comme leur soutien, comme un apôtre, et ils l'écoutaient. Cependant lors de la grève générale de 1889 ils hésitaient à le suivre. Les premiers qui agirent furent les ouvriers du gaz, et leur exemple entraîna les autres.

Le 13 août, 300 hommes refusèrent les cinquante centimes de l'heure et firent grève. « Les jours suivants, dit John Burns, 15, 16 et 17 août, je consacrai trente-six discours à parler d'association près des quais et des magasins ; mes amis en firent autant, perchés sur des murs ou à cheval sur des palissades. » Le 20 août la grève était générale ; le 25 — un dimanche — 60,000 hommes partaient des entrepôts précédés par la musique et portant des bannières. Ils se dirigent lentement dans un ordre admirable vers Hyde-Park, traversent toute la ville au chant de la *Marseillaise*. Les Anglais dans les rues les saluent avec sympathie, les soldats dans les casernes les applaudissent ; la foule leur jette des pièces d'argent, ils recueillent en chemin 8000 fr. Des dockers la grève gagne les métiers connexes et réunit 250,000 hommes. Pour les nourrir, l'or afflue des corps de métiers, des Trade's Unions d'Angleterre, d'Amérique, d'Australie. L'Australie envoie 625,000 fr.. Les travailleurs se soutiennent partout, les *dockers* alors se sentent populaires, ils ont conscience qu'ils défendent la cause de tous les ouvriers du monde, et ils gardent une dignité qui étonne. Pas un seul homme ivre dans les rues, pas un propos grossier, pas une menace ; ils sont forts de leur droit et entendent se faire rendre justice par les pouvoirs établis, si les compagnies refusent d'écouter leurs justes revendications.

Ces revendications, les voici. Ils réclamaient trois choses :

1° De gagner soixante centimes l'heure ;

2° D'être embauchés au moins pour quatre heures successives ;

3° De n'avoir plus d'intermédiaires entre eux et les compagnies.

Le cardinal se demanda premièrement si ces réclamations étaient justes ; secondement si les compagnies des docks pouvaient les accepter sans

[1] Voir tous ces détails dans la *Réforme sociale,* novembre 1889. L'abbé Lemire, p. 106-114.

compromettre leurs entreprises et leurs intérêts. Son père et son frère avaient été l'un et l'autre présidents d'une compagnie de docks, il s'informa près d'eux afin de se faire une conviction réfléchie basée sur des raisons et sur des chiffres. Mais alors il eut un scrupule : Avait-il le droit de s'occuper de ces affaires? N'était-ce pas une querelle particulière qui devait se vider entre patrons et ouvriers, comme en famille? Sa résolution fut bien vite arrêtée, il la motiva bientôt dans son commentaire sur l'Encyclique *Rerum novarum* : « Lorsque la lutte entre patrons et ouvriers atteint certaines proportions, écrira-t-il, une intervention dans l'intérêt de l'ordre public est parfaitement justifiée. Lorsque la tranquillité publique est menacée, l'intervention de l'Etat est obligatoire. Si cette intervention ne se produit pas et que le péril soit imminent, il est du droit et du devoir de tout citoyen loyal, ami de son pays et de son peuple, de se poser en médiateur, coûte que coûte, entre les forces opposées afin de les amener à s'entendre. »

Ainsi il avait éclairé et fortifié sa compétence, il avait la conviction que son devoir était d'agir, il marcha. Lui-même raconte ses perplexités, ses longues réflexions avant de se lancer au milieu de la lutte en pacificateur, mais en pacificateur armé de sa parole, de son prestige acquis, de son autorité immense sur les Irlandais qui avaient les yeux sur lui. D'ailleurs il songeait aussi à les arracher à l'influence éventuelle de John Burns, qui pouvait les précipiter dans les excès du socialisme.

Avant d'intervenir dans la grève, dit-il, j'ai considéré :

1° L'immense souffrance qui tombe en un moment sur les femmes et les enfants, la ruine de l'épargne dans le petit commerce, et la misère où sont réduites des milliers de personnes ;

2° Le péril inconnu qui peut en un clin d'œil compromettre la vie et les biens de tous. Dans cette foule irritée, il suffirait d'un ivrogne, d'un exalté, d'un malfaiteur quelconque, pour donner le signal du pillage ou de l'incendie. En quelques minutes le feu serait aux magasins. Les marchandises provenant des quatre coins du monde, les quais de la Tamise, toute la richesse de Londres, deviendraient la proie des flammes;

3° Le contre-coup de la grève sur le marché du travail dans tous les pays et spécialement dans les centres industriels;

4° Le tort presque certain causé d'une manière permanente au port de Londres. C'est un proverbe que le capital est, comme le poisson, timide. Effrayé, il ne revient plus. Le commerce est le capital en activité. Londres à présent soutient difficilement la concurrence avec Southampton, Cardiff, Liverpool, Glascow et même Anvers et les ports français.

Après ces informations, ces études et ces mûres considérations, le cardinal se rend chez M. Norwood, directeur des Docks. Il est presque éconduit. Mais la foule l'a vu, l'a suivi et à sa sortie des milliers d'ouvriers lui font une ovation. Le dimanche suivant, Burns lui-même parle avec admiration de cette démarche aux grévistes : « Ç'a été un grand spectacle, dit-il, que de voir cet illustre cardinal, chargé de ses quatre-vingts ans, plein de compassion pour le peuple, intercéder en sa faveur auprès de ce Norwood. Je me suis dit qu'en ce moment le meilleur et le pire modèle de deux classes d'Anglais se trouvaient en présence dans la même chambre. »

— Alors, lui crie la foule, allez vous-même à l'archevêché vous entendre avec le cardinal !

Il s'y rendit et le lendemain il disait aux *dockers :*

— J'ai pour la première fois de ma vie adressé la parole à ce glorieux vieillard. J'ai été profondément impressionné par son attitude calme et résolue, et je puis vous assurer que son cœur s'intéresse à notre grève et qu'il est plein de sympathie pour nos souffrances. Il m'a exprimé l'espoir que vous persévérerez tous dans la dignité de conduite que vous avez montrée jusqu'à présent. J'ai senti, en le quittant, que j'emportais plus d'espérance et d'encouragement que je n'en ai tiré d'aucune conversation précédente avec qui que ce soit.

Des applaudissements unanimes accueillent ces paroles. Mais la situation n'en demeure pas moins aiguë. L'évêque anglican de Londres et le Lord-Maire interviennent alors, toujours sans résultat. Le cardinal reste seul sur ce terrain épineux, à négocier. Les semaines se passent, les ouvriers tiennent bon. Les patrons finissent par offrir une augmentation de salaire pour le 4 novembre seulement. Comment la faire accepter aux ouvriers qui sont pressés? comment les décider à rentrer sur-le-champ dans leurs docks? Manning réunit les chefs de la grève dans une salle d'école catholique, il leur démontre avec sa vigueur habituelle la nécessité d'un arrangement, pour mettre un terme à tant de souffrances et pour assurer l'avenir qui s'annonce meilleur. Les meneurs hésitent : ils ne répondent de rien, disent-ils, car les ouvriers sont exaspérés. Alors le cardinal produit son suprême argument :

— Messieurs, dit-il, si vous refusez de remplir cette mission de paix, j'irai moi-même haranguer la foule des grévistes. Vingt-cinq mille d'entre eux sont mes fils spirituels, ils m'écouteront !

Les chefs très émus s'inclinent et s'engagent à faire tous leurs efforts pour mettre fin à cette grève désastreuse pour le moment, mais qui assurait pour l'avenir des conditions avantageuses aux ouvriers ; les comités s'entendent, ils font prévaloir la pensée, les propositions de Manning, et le 16 septembre le travail est repris, Londres est sauvé. Mais le commerce avait perdu 37 millions.

Cette paix fut appelée « la paix du cardinal. »

Léon XIII adressa à l'heureux et ferme négociateur une lettre de félicitations, et les grévistes lui offrirent une somme d'argent avec laquelle il fonda à l'hôpital un lit pour un ouvrier. Ils avaient obtenu ce qu'ils demandaient, 60 centimes par heure, avec un minimum de quatre heures de travail par jour. Surtout ils avaient pris

confiance dans leur force, ils savaient comment ils pourraient désormais s'organiser pour faire triompher leurs communs intérêts.

On avait dit au cardinal pendant la grève : « Prenez garde, Eminence, c'est du socialisme que vous faites là ! — Je ne sais pas si c'est du socialisme pour vous, avait-il répondu, mais pour moi c'est du pur christianisme. »

Il expliquait son « radicalisme social » : « Mon radicalisme, disait-il, plonge jusqu'aux racines des souffrances du peuple. Si je désire la législation la plus large pour le bien-être du peuple, je ne suis pas démocrate ni radical dans le sens de ceux qui combattent et qui cherchent à affaiblir l'autorité. » Il ajoutait ailleurs : « Il n'y a jamais eu une teinte ou une ombre de politique subversive ou destructive dans tout ce que j'ai dit, écrit ou fait. Nul homme n'est plus résolu à fortifier et à conserver toute loi juste et toute tradition, même quand les inégalités sont le plus saillantes, comme dans la défense d'une Chambre héréditaire [1]. » Son esprit large était en même temps très prudent : il savait que toute tradition a sa raison d'être, qu'elle résume quelque chose de l'expérience des siècles, et qu'il y a du danger à renverser des étais séculaires alors qu'on n'a pas de nouveaux piliers solides pour les remplacer. Mais il savait aussi que la misère ne peut être traditionnelle, ou qu'il y a des traditions qu'il faut faire disparaître. Il s'y appliquait de tout son pouvoir, s'alliant à tout le monde pour atteindre ce but et rendant justice à tous ceux qui tentaient des efforts de ce côté. C'est ainsi qu'il n'hésitait point à reconnaître dans Booth « une connaissance profonde du cœur de l'homme, un dévouement sincère à sa mission et certaines qualités qui lui permettent d'en appeler avec succès au bon côté de la nature humaine. » Il ne s'offusquait point de voir qu'il comptait ses « soldats » par milliers, lui qui vingt-cinq ans auparavant était seul à instruire les masses incrédules dans le quartier Est de Londres. Maintenant le général disposait de 33 maisons de salut, de dix brigades pour recueillir les détenus libérés, de 66 garnisons où se formaient les officiers de cette nouvelle armée qui répandait annuellement 37 millions de livres, brochures et journaux [2]. Manning prodigua même les encouragements au « cher général Booth » qu'il remercia ainsi de son livre sur *La sombre Angleterre :*

Vos réflexions sur la démocratie moderne, sur les lois pour les pauvres, sur les statistiques officielles et les enquêtes administratives concordent parfaitement avec ce que j'ai toujours pensé et publiquement enseigné. Tout cela est superficiel et forme vide. Vous au contraire vous êtes descendu au fond des choses. Toute âme a été rachetée par le sang précieux du Christ et nous devrions tout faire pour sauver le plus indigne et le plus scélérat des hommes. A la suite de la grève de Trafalgar Square, j'écrivis *La défense des sans-travail,* dont vous n'avez peut-être pas eu connaissance. Elle vous montrerait à quel point j'approuve votre livre.

[1] *Notes autobiographiques.* Thureau-Dangin, t. III, p. 27.

[2] *Vie du cardinal Manning,* par l'abbé Hemmer, p. 393.

Les ouvriers de Londres le saluèrent après sa mort comme le véritable ami des travailleurs, et les représentants du London Trades Council déclarèrent que sa mémoire était chère à tous « par sa tendre sympathie pour tous ceux qui souffrent, par sa courageuse intervention en faveur de la justice et des pauvres, par ses plaintes incessantes contre l'oppression des ouvriers. » Et là, il n'y avait pas que des Irlandais.

On se souvient aussi de ces adieux émus de Séverine :

« Je vous salue et vous pleure comme un aïeul, consolateur des misérables, protecteur des opprimés, curé des pauvres gens.

« Devant l'ascétique couchette où la mort vous a étendu, comme une mère étend son enfant endormi, mes genoux oublieux de l'orgueil plient, mes mains se joignent, mes yeux réapprennent les larmes. Les malheureux ont perdu leur ami ! » [1]

Le style est un peu tourmenté, mais comme les sentiments sont naturels, simples et purs !

L' « AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

AU XX[e] SIÈCLE. **Françaises selon l'Evangile,** par Mme de Flavigny. — In-16 de 64 p., 0 fr. 50. — Paris, Lethielleux.

FIGURES DE FEMMES. **Eugénie de Guérin intime,** par le vicomte de Colleville. — **Mme Swetchine intime,** par André Pavie. — **Mme Craven intime,** par Eug. Flornoy. — Vol. in-12 de 200 à 220 p., 2 fr., *franco* 2 fr. 40. — Paris, librairie des Saints-Pères.

Religion in Salon und Welt, par A. Albing (Mgr Mathies, camérier secret de Sa Sainteté). — In-16 de 176 p., 1 fr. 50, relié 2 fr. 50. — Ratisbonne, Pustet.

Veillons sur notre Histoire, par dom Besse. — In-12 de 60 p., 0 fr. 50. — Paris, lib. des Saints-Pères.

I. — *Françaises selon l'Evangile* est une poignée d'exhortations, d'abord aux vierges et aux veuves qui, ne pouvant plus se donner à Dieu dans les Instituts dispersés, sont désireuses néanmoins de pratiquer dans le monde les conseils évangéliques, la chasteté, l'esprit de pauvreté, l'esprit d'obéissance ; — aux mères ensuite, à qui la situation actuelle crée, au foyer conjugal et dans l'éducation des enfants, des devoirs nouveaux et si délicats.

Bonnes pages à propager, un peu décousues, jetées là au gré des impulsions d'une grande âme, mais tou-

[1] Cité par l'abbé Lemire, p. 79.

jours grandes précisément, animées d'un souffle généreux et pénétrées de suc chrétien.

II. — A côté du précepte, il n'est rien de tel que l'exemple ; et la nouvelle collection, *Figures de femmes*, qui vient de s'inaugurer par trois exquises monographies, est dès maintenant assurée de prendre place dans la faveur du public chrétien à côté de son aînée, *Les grands hommes de l'Eglise au XIXe siècle*.

Pouvait-on, pour ce début, faire un choix plus heureux que de cette idéale figure de jeune fille (car Eugénie de Guérin resta toujours jeune, de la jeunesse des saints, jusqu'après la quarantaine : née 1805, † 1848)? Sa vie est tout unie, toute simple, candide comme celle d'une enfant. Elle donne Dieu à tous ceux qui l'approchent, sans bruit, comme la chose la plus simple du monde. Les grands événements de sa vie sont la conversion de son frère Maurice, la conversion de Barbey d'Aurevilly. Son biographe cueille, à travers son *Journal*, à travers ses lettres, une anthologie ravissante ; et nul ne trouvera exagéré le mot de Coppée qui dit que l'on y respire un parfum de sainteté. Il y a beaucoup de saint François de Sales en cette âme. Aussi bien avait-elle fait du bon saint, dès ses plus tendres années, sa lecture bien aimée, saint François de Sales et l'*Imitation*, où elle trouve des remèdes pour toutes les passions : — « Judas, dit-elle, s'il l'avait lue (l'*Imitation*), n'aurait pas pu se pendre. »

A côté d'Eugénie de Guérin, nous apprendrons à aimer ici Mme Craven, l'auteur de ce *Récit d'une sœur* qui est (après la *Notre-Dame de Lourdes* d'Henri Lasserre) le plus grand succès de la littérature chrétienne au XIXe siècle, physionomie moins achevée qu'Eugénie de Guérin, plus brillante, plus passionnée, plus femme de lettres, un peu embroussaillée d'illusions libérales et débordante d'une sensibilité où l'on pouvait démêler quelque défaut de mesure mais qui du moins fut toujours généreuse et mise au service de nobles causes.

Mme Swetchine ensuite, l'une des plus illustres conquêtes de l'Eglise catholique au commencement du XIXe siècle (abjuration 8 novembre 1815, née 1782, † 1857), éprise elle aussi d'un certain libéralisme, mais d'un libéralisme tout candide, sans orgueil et sans fiel, amie de Chateaubriand, de Montalembert, de Lacordaire, de de Falloux, mais sympathique à tous, la dame écrivain qui a laissé le plus de pensées et d'aphorismes délicats et profonds dans toutes les mémoires chrétiennes. Sa vie est, dans la nouvelle collection, l'œuvre de M. André Pavie, qui déjà il y a deux ans nous a donné une si solide étude sur Mgr Freppel.

III. — *La Religion dans les salons et dans le monde*, paquet de vérités excellentes à méditer non seulement pour salons et pour dames, mais pour tous les chrétiens cultivés d'aujourd'hui, d'Allemagne et d'ailleurs : — religion et politique, absurdité de l'illusion qui veut les séparer et confiner la première dans le domaine privé ; — sens ecclésiastique ; — nos frères non catholiques, dignes de toute notre attention bienveillante quand ils sont sincères (mais pourquoi les meilleurs d'entre eux s'obstinent-ils à ne jamais vouloir étudier la doctrine catholique dans les auteurs catholiques, alors que chez nous l'on déploie tant de zèle, et un zèle quelquefois peut-être outré, à étudier le protestantisme ou le rationalisme chez les protestants et chez les rationalistes eux-mêmes ?) ; — obéissance en matière religieuse ; — sens profond et humain des cérémonies catholiques ; — lectures, formes sociales, qualités personnelles : égalité d'âme, bienveillance, bienfaisance, santé spirituelle, richesse intellectuelle, liberté de l'âme, soif du plaisir, écueil du bigotisme *(Muckertum)*, etc.

Pour terminer, une magnifique méditation sur le célèbre mot de Gœthe mourant : *Mehr Licht !*

Voilà des pages qui sont extrêmement pratiques pour l'Allemagne cultivée d'aujourd'hui, mais qui méritent d'être retenues et pesées partout. — L'exécution typographique, avec toutes pages encadrées de rouge, est un délice ; et la reliure est charmante.

IV. — *Veillons sur notre histoire* est, en même temps qu'un cri d'alarme trop justifié, une orientation courte mais précise à travers les travaux des professionnels de l'histoire. On laissera de côté la classification artificielle et purement idéologique que dom Besse établit d'abord entre ses deux Frances dont il qualifie l'une « royaliste et catholique », et l'autre « révolutionnaire et athée » : vénérable illusion d'optique, qui heureusement reste sans influence sur la rectitude de jugement de l'auteur. — On la laissera donc tomber, et l'on méditera et retiendra diligemment 1° le tableau que dom Besse nous trace de l'envahissement de l'historiographie officielle par le protestantisme ou par le socialisme, et 2° les conseils tout pratiques qu'il donne à la masse des lecteurs cultivés pour les aider à réagir là contre, avec une ébauche de programme à l'adresse des Sociétés d'histoire provinciale.

La Première Absolution. *Entretiens sur le sacrement de Pénitence pour les enfants du Catéchisme de première communion*, par M. l'abbé J. Millot, vicaire général d'Oran. — Un vol. in-32, cadres rouges, 1 fr. 50. — Paris, Lethielleux.

« Je voudrais dans ce petit livre, dit l'auteur aux enfants du catéchisme, dans sa courte préface, vous expliquer toute la doctrine du catéchisme sur le sacrement de Pénitence, et vous préparer à goûter pleinement la joie d'une âme qui entend retentir sur elle cette divine et consolante parole : « Allez en paix, vos péchés vous sont remis ! »

Ce petit livre renferme trente entretiens, simples, clairs, remplis d'une doctrine sûre, accessible à l'intelligence des enfants, et sont tous suivis d'une histoire bien choisie.

Les Entretiens préliminaires portent sur la *Conscience*, d'abord : — la conscience qui *éclaire, oblige* et *juge ;* — puis sur le *péché mortel* qui la souille, le *Sacrement de Pénitence* qui la relève, et l'*absolution* qui lui rend sa splendeur première.

Les autres traitent de la contrition, de la confession et de la satisfaction : « Expier c'est justice. » Le dernier décrit les heureux effets de la confession fréquente et fervente : « Elle vous rendra *délicats* et *vigilants*. » La délicatesse attire les sympathies de tous ; les enfants qui ont ces procédés exquis, « on les aime et ils sont heureux. » — « Le sacrement de pénitence vous rendra de même vis-à-vis de Dieu d'une délicatesse extrême... Vous rechercherez avec empressement ce qui peut faire plaisir à Dieu. Vous vous montrerez vraiment généreux à son égard. » C'est ainsi que procède l'auteur dans ses Entretiens qui ont tous leur charme.

Les histoires les relèvent encore et y ajoutent leur attrait, d'autant mieux qu'elles sont actuelles et intéressantes, comme « la confession du P. Lacordaire à Mgr Bougaud », « l'aveu d'Alexandre Dumas, » ou simplement cette parole du curé d'Ars :

« Si l'on disait à ces pauvres damnés qui sont en enfer depuis si longtemps : « Nous allons mettre un prêtre à la porte de l'enfer. Tous ceux qui voudront se confesser n'auront qu'à sortir, » croyez-vous qu'il en restât un seul ? Les plus coupables ne craindraient pas de dire leurs péchés et même de les dire devant tout le monde. »

A la fin l'on trouve de pieuses prières pour la confession, avec un examen de conscience pratique et bien fait, et une méthode pour se bien confesser.

On sent que l'auteur a beaucoup vécu avec les enfants et qu'il les connaît bien, il parle un langage

qui doit éclairer leur esprit et qui leur ira droit au cœur. Il y a lui-même mis tout son cœur et toute son expérience.

Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges sous Charles VII, par Noël Valois, membre de l'Institut. — In-8 de CXCII-288 p., 10 f. (pour les souscripteurs à la collection *Archives de l'hist. religieuse de la France*, 7 f. 50). — Paris, Picard.

Ce que c'est que ce livre, nos lecteurs le savent déjà. Un premier aperçu leur en a été donné p. 759-761. C'est un des travaux les plus importants qui aient paru de nos jours sur l'histoire de l'Eglise de France et sur l'histoire elle-même du droit canonique. M. N. Valois renouvelle une question longtemps obscurcie par les préjugés gallicans et qui, à dire vrai, n'avait jamais été reprise d'après les documents.

Comment naquit la Pragmatique, par quelle série de tâtonnements passa le gouvernement avant de l'édicter, avec quels concours et dans quelles circonstances elle fut élaborée ; — comment elle est l'œuvre principalement des éléments insoumis du clergé, beaucoup plus que du roi, qui ne redoutait pas moins la puissance d'une Eglise gallicane indépendante que les problématiques abus de pouvoir de Rome et qui tour à tour, suivant le moment, suivant le cas, usait des deux systèmes, braver le Pape ou solliciter ses bons offices, se réclamer de lui ou s'en passer ; — comment, une fois promulguée, elle fut appliquée et surtout violée ; — par quels systèmes et par quelles ébauches de Concordats il fut question de la remplacer, à peine née : — voilà ce que nous expose ici M. N. Valois, avec sa science d'archiviste et sa connaissance des documents, cela va sans dire, mais surtout avec ces rares qualités de clarté, de sens ecclésiastique, de finesse et de pénétration psychologique que l'on a tant admirées dans son *Histoire du Grand Schisme*.

Deux cents pages d'exposé, et deux cent cinquante pages de documents, les uns de Paris et d'origine gallicane, les autres de Rome (lettres des Papes, projets de Concordats, etc.).

L'architrésorier Lebrun, gouverneur de la Hollande 1810-1813, par le marquis de Caumont La Force. — In-8 de v-380 p., avec portrait en héliogravure, 7 f. 50. — Paris, Plon.

C'est sur le conseil d'Albert Sorel, dont il fut disciple, que le marquis de Caumont La Force a entrepris cette étude du gouvernement de Lebrun en Hollande après la fuite du roi Louis. Il y apporte, en même temps que la rigueur des méthodes modernes, un sentiment fort intéressant de piété familiale, puisqu'il se rattache à Lebrun par son aïeule la comtesse de Maillé. Il a lu et analysé, aux Archives nationales, les 1.500 lettres où l'ancien Consul correspond avec l'Empereur sur les moindres détails, abatage des bois dans l'Ems oriental, répression d'émeutes, emploi de la langue allemande dans la Frise orientale, abus militaires, saisies de marchandises anglaises, levées d'équipages, travaux dans les arsenaux, etc.

Et de tout cela il nous compose un récit très vivant. Rien de plus curieux, entre autres, que, le ton de ces rapports entre maître et serviteur, jadis anciens collègues. — En appendice, 26 lettres inédites de Napoléon à Lebrun.

Un chapitre piquant est consacré à l'étude du Rapport adressé à Napoléon par le policier Réal, jacobin passé comme tant d'autres au service du despote. Réal se préoccupe de la question religieuse. La Hollande est pays de mission, donc de vicariat apostolique, donc rattachée directement à Rome, sans l'intermédiaire de la hiérarchie régulière. Qu'arrive-t-il ? C'est que les catholiques y sont ultramontains forcenés. Il faudrait mettre ordre à cela. Ils ne jouissent de la liberté du culte public que depuis la Révolution de 1795 ; mais comme ils en ont rapidement profité ! On pourrait songer à les domestiquer par l'appât d'un budget des cultes ; mais leurs prêtres trouvent mieux leur compte aux aumônes des fidèles qu'à un émargement budgétaire. On pourrait leur imposer une fusion avec les jansénistes, qui ont l'avantage d'être gallicans ; mais les jansénistes ont un grand tort, qui est qu'ils sont trop peu nombreux. Réal alors propose de rétablir en Hollande la hiérarchie catholique : un archevêque et des évêques bien choisis auraient vite « isolé » tous ces catholiques du Saint-Siège.

L'idée était piquante. Mais Lebrun, plus honnête homme que Réal et plus clairvoyant, quoique non moins gallican, estima que ce ne serait pas une solution, et demeura partisan du *statu quo*.

C'est une figure point antipathique que ce Lebrun. Il fut toute sa vie un modeste. Secrétaire de Maupeou, sous Louis XV, il avait apporté au chancelier une aide aussi discrète qu'efficace. Il donna une traduction de l'*Iliade* qui fit l'admiration du monde lettré, et voulut taire son nom. Troisième consul en 1800, sa collaboration, réelle pourtant, à l'œuvre immense de Bonaparte, demeure inaperçue. La postérité semble l'avoir oublié. Grâce au livre qui paraît aujourd'hui, on saura du moins par le menu le détail de son administration en Hollande (juillet 1810-novembre 1813) ; et c'est un chapitre assez honnête, somme toute, d'administration. Il garda son franc-parler avec l'Empereur ; et il sut gagner beaucoup de sympathies dans le pays remis violemment à ses soins. Au point qu'un des meilleurs écrivains hollandais, J.-W. Naber, a dit de lui :

« Si quelqu'un pouvait nous gagner à l'amour de la France, c'était Lebrun. »

Les Anomalies mentales chez les écoliers, *étude médico-pédagogique*, par les docteurs Jean Philippe et G. Paul-Boncour. — In-12 de VIII-158 p., 2 fr. 50. — Paris, Alcan.

Pour et Contre le Baccalauréat, par Paul Crouzet, prof. au Collège Rollin. — In-8 de 95 p., 1 fr. 50. — Paris, Colin.

I. — Nous voudrions que cette étude sur *les anomalies mentales chez les écoliers* fût aux mains de tous les éducateurs et de tous les catéchistes, de tous ceux qui ont à prendre contact avec les enfants ; que tous au moins l'aient méditée et s'en soient assimilé la substance pratique. Car il n'est pas de milieu où ces anomalies ne se trouvent à quelque degré. Il n'est pas de milieu où l'on ne puisse faire son profit de ces remarques, soit pour modifier le régime des punitions, soit pour s'orienter à travers certaines intelligences et se frayer une voie dans le labyrinthe auquel ressemblent certains petits cerveaux et où il n'est pas un d'entre nous qui ne se soit perdu quelquefois.

Elle est technique, cette étude. Elle est l'œuvre de deux spécialistes, dont l'un, M. J. Philippe, est chef des travaux au Laboratoire de Psychologie physiologique à la Sorbonne, et l'autre, M. Paul-Boncour, est médecin du Service biologique à l'Ecole Théophile-Roussel. Elle est d'une lecture qui ne vise pas à être attrayante mais qui n'est jamais difficile. Elle est d'une remarquable clarté ; elle n'est pas hérissée plus qu'il ne faut de termes techniques, et ceux-ci en tous cas sont toujours expliqués et illustrés d'exemples concrets.

Six chapitres : 1° Classification générale ; — 2° l'Ecolier arriéré ; l'Instable ; l'Asthénique ; — 3° l'Ecolier épileptique (degrés et formes de l'épilepsie dite infantile : très révélateur : tels phénomènes, assez bizarres en apparence, d'inattention subite sont purement et simplement un commencement d'épilepsie infantile) ;

— l'Ecolier hystérique (l'hystérie infantile, non moins polymorphe et variable que l'épilepsie); — 4° Etats intermédiaires : écoliers subnormaux ; — 5° Vrais ou faux anormaux : la question des arriérés pédagogiques ; — 6° Les anomalies morales, qui ne sont pas étudiées en détail dans ce volume où l'on a voulu se borner aux anomalies mentales : on dit seulement quelques mots de la terrible question de l'influence des anomalies mentales sur les « malformations morales. » En fait d'anomalies morales, on ne décrit ici que le « mensonge morbide » chez l'écolier, parce que les auteurs croient pouvoir l'expliquer par une sorte d'arrêt de croissance mentale.

II. — Le vent est actuellement, dans les milieux officiels, à la suppression ou tout au moins à la réforme du baccalauréat. Evidemment, on peut tout dire contre le baccalauréat. Attention cependant et défiance ! Dans la pensée de beaucoup, la suppression du baccalauréat, la substitution, au baccalauréat, d'un examen de fin d'études subi au lycée même, ne serait qu'une voie détournée, une lâche ruse de guerre pour étrangler l'enseignement libre.

La Garde meurt et ne se rend pas. *Histoire d'un mot historique*, par H. Houssaye, de l'Acad. française. — In-12 de 64 p., 1 f. — Paris, Perrin.

Est-ce un mot, ou est-ce une phrase que Cambronne a déposé ou déposée dans l'histoire le soir du 18 juin 1815 ?

Les uns ont affirmé le mot et nié la phrase ; d'autres ont affirmé la phrase et nié le mot ; d'autres, pour tout concilier, ont affirmé l'un et l'autre : Cambronne aurait dit d'abord le mot, puis fait la phrase, la réflexion succédant à l'impulsion, à peu près comme le vieil Horace fit succéder à son impulsif *Qu'il mourût* la savante phrase qui mécontentait si fort Fénelon.

M. H. Houssaye, notre grand historien de *1814* et de *1815*, a réuni et confronté tous les témoignages relatifs à l'affaire. Car ce fut toute une affaire ; et toute une commission (où figura Mac-Mahon) fut constituée sous le second Empire pour l'établissement de la vérité. M. H. Houssaye discute le tout et infirme pas mal de témoignages, qui matériellement n'ont pas pu être auriculaires et qui ne reposent que sur des on-dit.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que Cambronne a toujours nié la phrase, mais que, tout en laissant entendre le mot ou quelque chose d'analogue, il ne l'a pas avoué formellement, peut-être parce qu'il était marié à une Anglaise et qu'il était vicomte et désireux de passer pour bien élevé, à cette époque surtout de la Restauration où il était de mode de faire à ces vieux troupiers un crime de leur langage peu parlementaire.

Je crois qu'il est juste de conclure avec M. H. Houssaye que, étant donné que Cambronne a répondu quelque chose aux Anglais, « ce quelque chose doit être cela. »

LITURGIE

Q. — 1° Aux Quarante-Heures, quelle messe faut-il célébrer les 2° et 3° jours, et quelles mémoires ?

2° Lorsque la vigile de saint Jean-Baptiste tombe dans l'octave du Saint-Sacrement, faut-il dire à Matines la 9° leçon de la vigile, lorsque le 23 juin l'office est de l'octave du St-Sacrement ?

3° Quelle messe faut-il célébrer lorsque la fête de saint Marc tombe le samedi dans l'octave de Pâques, et quelles mémoires ?

4° Lorsque l'octave de l'Assomption tombe un samedi et que le lendemain on célèbre la fête du Très pur Cœur de Marie, de qui sont les vêpres ?

5° Lorsque la Décollation de saint Jean-Baptiste (29 août) est le titulaire de l'église cathédrale, est-ce une fête primaire ou secondaire ?

6° L'octave de la Nativité de la sainte Vierge (15 septembre) a-t-elle les 2es vêpres entières de la fête, lorsque le 16 la fête des saints Corneille et Cyprien est du rite double, ou faut-il faire *a cap. de seq.* ?

7° Quand une église a pour titulaire la Sainte-Trinité, que faut-il faire comme mémoire dans les suffrages ?

R. — Ad I. Le 2e jour des Quarante-Heures, on célèbre la messe de la Paix ou toute autre fixée par l'évêque, à sa volonté (S. R. C., 9 mai 1857, n. 4049, ad IV) ; et le 3e jour, celle du St-Sacrement. (S. R. C., 18 mai 1883, n. 3574, ad V).

A la messe du 2e jour, on fait mémoire du Saint-Sacrement sous la même conclusion, et le 3e jour il n'y en a aucune. *(Ibid)*.

Notez cependant que si c'est un dimanche de 1re ou de 2e classe, une fête de 1re ou de 2e classe, une férie, octave ou vigile excluant les fêtes de 1re et de 2e classe, on dit la messe du jour avec mémoire du Saint-Sacrement ou de la Paix sous une seule conclusion ; mais s'il y a en même temps dimanche et fête de 1re ou de 2e classe, on fait en outre mémoire du dimanche sous une conclusion distincte, avec son évangile à la fin, au lieu de celui de saint Jean. (Même décret).

Ad II. Il en est de la vigile de saint Jean-Baptiste comme de la vigile des apôtres Pierre et Paul. Tétamo dit à cette occasion : « 9a Lect. de homil. Vigil. (SS. Apostolorum) dicetur, etiamsi veniat infra octavam Corporis Christi, et fiat officium de die infra octavam. » (Cf. *Diarium liturgico-morale*, 27 jun., n. 1).

C'est aussi le sentiment de Cavalieri avec le commun des auteurs et la pratique des Eglises. (Cf. Cavalieri, tom. II, cap. XVI, dec. I, n. 6 et suiv.).

Ad III. Quand la fête de saint Marc tombe le samedi dans l'octave de Pâques, la messe de procession se célèbre en violet comme aux Rogations sans *Gloria* ni *Credo*. (S. R. C., 5 juillet 1698, n. 2002, ad 12 ; 14 août 1858, n. 3069, ad 2 ; 5 déc. 1868, n. 3189, ad 2). La 2e oraison est du jour *infra octavam* occurrent, et la 3e *Concede nos* propre à la messe des Rogations. (S. R. C., 23 mai 1846, n. 2915, ad 2). On n'a pas à faire mémoire de saint Marc, puisqu'il est empêché, et que son office doit être transféré au 1er jour libre.

Ad IV. D'après les règles de la concurrence, le jour octave des fêtes de la sainte Vierge cède ses vêpres à toute fête d'un rite plus élevé. Or, le jour octave étant du rit double mineur, et celui du Très pur Cœur de Marie étant double-majeur, les vêpres seront donc de cette dernière fête, sans mémoire de l'octave, *ne bis in idem*. (Rubr. du Bréviaire, tit. XI, n. 7 ; S. R. C., 22 mai 1896, n. 3908, ad II).

Ad V. La Décollation de saint Jean-Baptiste, comme titulaire principal de la cathédrale, devient par le fait solennité primaire pour tout le diocèse,

en sa qualité d'église mère et maîtresse de tout le clergé diocésain. (Cf. S. R. C, 22 août 1893, n. 3810, § 1 ; 9 juillet 1895, n. 3863, ad II).

Ad VI. Le jour octave de la Nativité de la sainte Vierge a ses 2es vêpres entières, lors même que les saints Corneille et Cyprien seraient du rit double. Car la Nativité est une fête primaire de la sainte Vierge, dont le jour octave ne cède en concurrence qu'aux fêtes ayant au moins le rit double-majeur. (Références comme plus haut, ad IV).

Ad VII. Le prêtre attaché à une église placée sous le vocable de la Sainte-Trinité, quand il a à en faire mémoire aux suffrages, recourt au jour de la fête, à laquelle il emprunte pour Laudes l'antienne de Laudes, et pour Vêpres l'antienne des 2es Vêpres, avec les versets et répons correspondants, puis l'oraison.

Q. — 1° Je sors de la sacristie pour aller célébrer à un autel latéral. A une certaine distance du grand autel se trouve le banc de communion, où le prêtre est occupé à communier les fidèles. En passant devant le maître-autel, je génuflecte comme c'est prescrit, lors même que le Saint-Sacrement n'y serait pas renfermé. Mais est-ce que je dois aussi, au dos du prêtre ou bien *a latere ejus* (pas *coram)*, faire une prostration ? Ici, on néglige la génuflexion au maître-autel, et on génuflecte à deux genoux en passant derrière ou sur le côté du prêtre qui distribue la sainte communion. Est-ce correct ?

2° Beringer enseigne, 3e édition, t. I, n. 247, note 1, que « pour recueillir le fruit du *Sacrosanctæ* après la récitation du Bréviaire, il suffit de le réciter une fois quand l'office est terminé. » J'avais toujours entendu dire et lu dans les théologiens qu'il fallait le réciter chaque fois qu'on interrompait son office. L'auteur n'apporte aucune référence. Qu'en pense l'*Ami ?*

R. — Ad I. C'est une erreur de croire que le célébrant doit génuflecter en passant *devant le maître-autel*, si le St-Sacrement n'y réside pas ; il lui doit seulement, dans l'hypothèse, une inclination profonde de tête, ou inclination médiocre de corps avec léger fléchissement des épaules. Or c'est bien le cas, lorsque vous traversez le chœur et passez devant le maître-autel pendant qu'on distribue la sainte communion à la balustrade.

De même, en la circonstance, le prêtre n'a point à faire de génuflexion à deux genoux ; car celle-ci n'est prescrite que dans le cas où le célébrant passe *devant la balustrade* au moment de la communion du peuple. C'est ce qui ressort clairement d'un décret du 5 juillet 1698, n. 2002, ad 14.

Vous ne devez donc génuflecter à aucun titre, en passant *derrière l'officiant* qui donne la sainte communion ; et la pratique de votre église est défectueuse et contraire à toutes les règles. (Cf. *Rit. serv.*, tit. II, n. I).

Ad II. L'*Ami* pense comme Beringer et regarde comme certain *qu'il suffit* de réciter *une fois* le *Sacrosanctæ* après la récitation *totale* de l'office du jour, pour mériter la rémission des fautes de fragilité qui auraient pu s'y glisser.

D'abord, l'ouvrage de Beringer a été revu et approuvé par la S. C. des Indulgences.

Ensuite, le texte par lequel le pape Léon X a concédé cette faveur, n'a pas de sens plus naturel. En remettant en effet à ceux qui réciteront cette prière « *devote post officium* » les fautes « in eo persolvendo ex humana fragilitate contractas, » n'est-il pas logique d'entendre le mot « *officium* » de l'office simplement dit, c'est-à-dire de l'office tout entier ? Et s'il avait voulu parler de chaque Heure, ou de quelques Heures dites d'une manière continue, ne l'eût-il pas clairement déclaré, comme le fait par exemple le titre XXXVI des Rubriques générales du Bréviaire, à propos des Antiennes de la sainte Vierge qui se récitent après certaines Heures ?

C'est d'ailleurs ainsi que l'ont entendu Cavalieri (tom. II, cap. 40, dec. 338, n. 8), De Herdt (tom. II, n. 374), les *Ephemerides Liturgicæ* (1892, p. 225), Victorius ab Appeltern (tom. II, cap. V, n. 85), etc.

Mais est-ce à dire pour cela que celui qui réciterait le *Sacrosanctæ* après l'Heure qu'il vient de dire, n'obtiendrait pas la rémission des fautes commises pendant cette Heure, et que c'est le *Sacrosanctæ* final seulement qui lui vaudrait cette faveur ?

Non, les auteurs que nous avons cités ne le croient pas, et Pie IX, d'après le P. Maurel, expliqua lui-même la rubrique placée avant le *Sacrosanctæ*, de la manière suivante :

« Il suffit de réciter la prière *Sacrosanctæ* une seule fois à la fin de tout l'office, après Complies, ayant l'intention d'obtenir la rémission des fautes commises pendant la récitation de l'office entier. Mais on peut la dire après chaque partie séparée, par exemple, après Matines et Laudes, après les Petites heures, et après Complies. Dans ce cas les fautes pardonnées sont les fautes commises pendant la portion de l'office récitée [1]. »

Chacun est donc libre d'agir comme il lui conviendra.

Q. — L'an prochain, le 6e dimanche après l'Epiphanie doit être anticipé avant la Septuagésime, faute de place après les dimanches de la Pentecôte. Comment devra-t-on organiser l'office, si un *infra octavam* se rencontre le samedi avant la Septuagésime ? Et s'il y a en outre un double coïncidant avec cet *infra octavam, quid ?*

R. — Le cas, tel qu'il est présenté, laisse entendre qu'il n'y a pas un seul office de 3 leçons pendant la semaine qui précède la Septuagésime ; et par conséquent, c'est bien le samedi que le 6e dimanche doit être anticipé.

Cela posé, comment organiser l'office ? — Si l'office de 9 leçons est un *Infra octavam*, au Bréviaire du jour, les leçons du 1er Nocturne sont de l'épître aux Hébreux, la 9e leçon de l'homélie, et on fait mémoire à Laudes du dimanche anticipé avec son antienne et son oraison, mais on prend le verset du samedi. Nous n'admettons pas que la

[1] Cf. *Le chrétien éclairé sur la nature et l'usage des Indulgences*, par le P. Maurel.